



La raison de notre espérance

Preuve scripturaire de la divinité de Jésus (2)

Jésus-Christ, vrai Dieu éternel

« Nous croyons qu'en ce qui a trait à sa nature divine, Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, éternellement engendré, n'ayant été ni fait ni créé, autrement il serait une créature. Il est d'une même essence avec le Père, coéternel, “le rayonnement de sa gloire et l'expression de son être” (Hé 1.3), étant en tout semblable au Père. Il est le Fils de Dieu, non seulement depuis qu'il a pris notre nature, mais depuis toute éternité, comme nous l'enseignent les témoignages suivants lorsque nous les comparons les uns aux autres. Moïse dit que Dieu a créé le monde (Gn 1.1). L'apôtre Jean dit que toutes choses ont été créées par la Parole, qu'il appelle Dieu (Jn 1.1-3). La lettre aux Hébreux dit que Dieu a fait le monde par son Fils (Hé 1.2). L'apôtre Paul dit encore que Dieu a créé toutes choses par Jésus-Christ (1 Co 8.6; Col 1.16). Celui qui est nommé Dieu, Parole, Fils et Jésus-Christ existait donc déjà lorsque toutes choses ont été créées par lui. C'est pourquoi il a pu dire : “En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, moi, je suis” (Jn 8.58). De même, il a prié : “Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût” (Jn 17.5). Il est donc le vrai Dieu éternel, le Tout-Puissant, que nous invoquons, adorons et servons. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 10

1. Jésus accomplit des œuvres divines
2. Jésus reçoit des honneurs divins

La Parole de Dieu rend un puissant témoignage à la divinité de Jésus-Christ. Nous avons déjà vu que Jésus porte des noms divins jamais donnés à de simples créatures et qu'il possède des attributs divins qui se rapportent seulement à Dieu. Il nous reste à voir qu'il accomplit des œuvres divines attribuées uniquement à Dieu et qu'il reçoit des honneurs divins réservés à Dieu seul.

1. Jésus accomplit des œuvres divines

Les œuvres accomplies par le Seigneur Jésus surpassent en grandeur les actions qu'une simple créature pourrait accomplir. « Tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait également » (Jn 5.19). Les œuvres du

Fils également en grandeur, en puissance et en gloire celles du Père. Comment concevoir une telle chose si le Fils ne partageait pas la même nature divine que son Père?

Jésus est le **Créateur** de toutes choses. En effet :

« Moïse dit que Dieu a créé le monde (Gn 1.1). L'apôtre Jean dit que toutes choses ont été créées par la Parole, qu'il appelle Dieu (Jn 1.1-3). La lettre aux Hébreux dit que Dieu a fait le monde par son Fils (Hé 1.2). L'apôtre Paul dit encore que Dieu a créé toutes choses par Jésus-Christ (1 Co 8.6; Col 1.16). Celui qui est nommé Dieu, Parole, Fils et Jésus-Christ existait donc déjà lorsque toutes choses ont été créées par lui » (art. 10).

La Bible affirme que seul Dieu est le Créateur. « *Moi, l'Éternel, je fais toutes choses, seul je déploie les cieux, de moi-même j'étends la terre* » (És 44.24). Sa toute-puissance est démontrée par le fait qu'il a lui-même tout créé. L'apôtre Paul le savait bien lorsqu'il a parlé de « *Dieu, le créateur de toutes choses* » (Ép 3.9). Il a pourtant déclaré que Jésus est le Créateur suprême et tout-puissant.

« Car en lui tout a été créé dans les cieux et sur la terre, ce qui est visible et ce qui est invisible, trônes, souverainetés, principautés, pouvoirs. Tout a été créé par lui et pour lui » (Col 1.16).

Que Jésus soit une créature et, en même temps, le Créateur de toutes choses est impossible. Fondé sur le témoignage des Écritures, l'article 10 de la Confession de foi des Pays-Bas a raison de dire :

« Il est le Fils de Dieu, non seulement depuis qu'il a pris notre nature, mais depuis toute éternité, comme nous l'enseignent les témoignages suivants lorsque nous les comparons les uns aux autres » (art. 10).

Ces témoignages attestent que Jésus est « *le Fils de Dieu [...] depuis toute éternité* » et qu'il est « *le vrai Dieu éternel, le Tout-Puissant* ».

Jésus soutient le monde par sa **providence**. « *Tout subsiste en lui* » (Col 1.17). L'œuvre toute-puissante et très sage de la providence, c'est celle de Dieu. Le Psalme 104 nous montre comment Dieu prend soin de sa création, que Paul résume de cette manière : « *En lui nous avons la vie, le mouvement et l'être* » (Ac 17.28). Or, le Fils de Dieu a accompli cette œuvre divine. « *Ce Fils, qui est le rayonnement de sa gloire et l'expression de son être, soutient toutes choses par sa parole puissante* » (Hé 1.3).

Jésus détient le pouvoir de **pardonner** les péchés. Voilà une autre prérogative divine. Puisque le péché constitue une offense contre Dieu, c'est seulement Dieu qui peut ultimement décider de punir le pécheur ou de lui accorder son pardon. Or, le Seigneur Jésus a déclaré au paralysé « *tes péchés te sont pardonnés* » (Mc 2.5). En entendant cela, les scribes ont été scandalisés. « *Il blasphème. Qui peut pardonner les péchés, si ce n'est Dieu seul?* » (Mc 2.7). Ces spécialistes de la loi avaient raison! Aucune créature ne possède le pouvoir de faire une telle chose, car Dieu seul peut pardonner les péchés. Jésus a guéri le paralysé pour leur prouver qu'effectivement « *le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés* » (Mc 2.10). En pardonnant les péchés, le Seigneur Jésus s'est révélé être Dieu.

Jésus est le **Sauveur** et le **Rédempteur**. Le prophète Ésaïe déclare que Dieu seul est le Sauveur et le Rédempteur. « *Notre rédempteur s'appelle l'Éternel des armées, le Saint d'Israël* » (És 47.4). « *C'est moi, moi qui suis l'Éternel, et hors de moi, il n'y a point de sauveur* » (És 43.11). Dieu seul est le Sauveur, car aucune créature ne peut sauver parfaitement et totalement les hommes de leurs péchés. La bonne nouvelle, c'est que Jésus-Christ est ce parfait Sauveur. « *Nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde* » (Jn 4.42). « *Le salut ne se trouve en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés* » (Ac 4.12). Dans sa lettre à Tite, Paul déclare trois fois que Dieu est le Sauveur et en même temps que Jésus est le Sauveur : « *d'après l'ordre de Dieu notre Sauveur, [...] grâce et paix de la part [...] du Christ-Jésus notre Sauveur!* » (Tt 1.3-4); « *la doctrine de Dieu notre Sauveur* » (Tt 2.10), « *la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur, le Christ-Jésus* » (Tt 2.13); « *la bonté de Dieu notre Sauveur* » (Tt 3.4), « *Jésus-Christ notre Sauveur* » (Tt 3.6). Jésus est celui qui sauve parfaitement et éternellement. Personne d'autre ne peut nous sauver. Il est donc le grand Dieu Sauveur!

Jésus est **Juge**. « *Il a été lui-même désigné par Dieu comme juge des vivants et des morts* » (Ac 10.42). Prononcer la sentence qui détermine si une personne va au ciel ou en enfer constitue un droit qui n'appartient pas à une créature, mais à Dieu seul. « *Dieu juge tous les hommes avec impartialité, selon ce que chacun a fait* » (1 Pi 1.17). « *Vous vous êtes approchés de Dieu, le juge de tous les humains* » (Hé 12.23). Or, nous savons que « *le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père* » (Jn 5.22-23).

2. Jésus reçoit des honneurs divins

Jésus-Christ reçoit des honneurs réservés à Dieu seul. Nous devons **croire en Jésus**, « ... afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jn 3.16). Or, notre foi et notre espérance doivent reposer en Dieu (1 Pi 1.21). Aucune créature ne mérite de recevoir notre entière confiance. Il est significatif que Jésus place au même niveau notre foi en lui et notre foi en Dieu. « *Que votre cœur ne se trouble pas. Croyez en Dieu, croyez aussi en moi* » (Jn 14.1). Abraham fut justifié par sa foi en Dieu (Rm 4.3). De même, nous sommes justifiés par la foi en Jésus-Christ (Rm 3.22), car Jésus est Dieu lui-même, entièrement digne de confiance!

Nous devons être **baptisés en son nom**. Juste avant de monter au ciel, Jésus a commandé à ses apôtres d'aller faire de toutes les nations des disciples et de les baptiser « *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* » (Mt 28.19). Nous sommes baptisés en un seul nom (au singulier) comprenant trois personnes distinctes. Le Fils reçoit le même honneur que les deux autres personnes de la Trinité.

Nous recevons **la bénédiction en son nom**. L'apôtre Paul met le Seigneur Jésus au même niveau que le Père et le Saint-Esprit lorsqu'il transmet cette bénédiction à l'Église : « *Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous!* » (2 Co 13.13).

Enfin, nous devons **adorer Jésus**. Voilà le plus grand honneur qu'il peut recevoir! La Bible enseigne clairement que Dieu seul doit être adoré. « *Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et, à lui seul, tu rendras un culte* » (Lc 4.8). L'apôtre Jean tomba aux pieds de l'ange pour l'adorer, mais celui-ci lui dit : « *Garde-toi de le faire! [...] Adore Dieu!* » (Ap 19.10). Aucun ange ni aucune autre créature n'a le droit d'être adoré. Si

Jésus était une créature, nous n'aurions pas le droit de l'adorer. Ce serait une transgression du premier commandement. Pourtant, la Bible enseigne très clairement qu'on doit adorer le Seigneur Jésus, car il mérite cet honneur!

Quand le Père a introduit son Fils dans le monde, il a dit : « *Que tous les anges de Dieu l'adorent!* » (Hé 1.6). Les mages « *virent le petit enfant avec Marie, sa mère, se prosternèrent et l'adorèrent* » (Mt 2.11). Laveugle guéri adora Jésus (Jn 9.38). Après sa résurrection, « *les onze disciples allèrent en Galilée. [...]* Quand ils le virent, ils l'adorèrent » (Mt 28.17). Quand Jésus est monté au ciel pour entrer dans son règne, ses disciples l'ont adoré (Lc 24.52). « *Les quatre êtres vivants et les vingt-quatre anciens se prosternèrent devant l'Agneau* » (Ap 5.8). Le Fils reçoit une adoration analogue à celle de son Père. La prière constitue un acte d'adoration que nous devons rendre à Dieu seul. Si Jésus n'était pas Dieu, on ne devrait pas le prier. Or, les croyants de partout « *invoquent le nom de notre Seigneur Jésus-Christ* » (1 Co 1.2). Pendant qu'Étienne était lapidé, il a prié : « *Seigneur Jésus, reçois mon esprit! Puis, il se mit à genoux et s'écria d'une voix forte : Seigneur, ne les charge pas de ce péché!* » (Ac 7.59). L'Esprit nous pousse à prier « *Amen! Viens, Seigneur Jésus* » (Ap 22.20).

Dieu est jaloux de sa gloire. « *Je ne donnerai pas ma gloire à un autre* » (És 42.8). Pourtant, l'apôtre Jean a reçu dans une vision un aperçu de la gloire accordée à Jésus-Christ exalté au ciel.

« *Et toutes les créatures dans le ciel, sur la terre, sous la terre et sur la mer, et tout ce qui s'y trouve, je les entendis qui disaient : À celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, la louange, l'honneur, la gloire et le pouvoir aux siècles des siècles!* » (Ap 5.13).

Dieu seul a droit à un tel honneur, mais, puisque Jésus-Christ est Dieu, nous devons lui rendre le même honneur et la même adoration qu'au Père. « *Afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé* » (Jn 5.22-23). Le Père et le Fils doivent recevoir le même honneur, la même adoration, la même louange, les mêmes prières d'invocation et d'action de grâce, sinon nous déshonorons le Père.

La conclusion s'impose :

« *C'est pourquoi il a pu dire : "En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, moi, je suis"* (Jn 8.58). De même, il a prié : « *Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût* » (Jn 17.5). Il est donc le vrai Dieu éternel, le Tout-Puissant, que nous invoquons, adorons et servons » (art. 10).

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.
L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](#))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.